



## REGLEMENT DU FESTIVAL

## DU COMITE DU LIMOUSIN

# 2019

Le FESTIVAL DU COMITE DU LIMOUSIN aura lieu à :

**TULLE**  
**Salle de l'Auzelou**  
**Avenue du Lieutenant-Colonel Faro**  
**19000 TULLE**  
**Les 22 & 23 juin 2019**

La formule retenue pour le festival est celle d'un PATTON se déroulant en 2 groupes et d'un tournoi par paires réservé aux joueurs de troisième et quatrième série :

### PATTON A :

Pourront s'inscrire des équipes open d'indice > à 232. Les joueurs concourront pour la dotation des PP du comité.

La répartition de ces PP se fera de la façon suivante :

Les 10 premières équipes au classement recevront :

**108, 96, 84, 72, 60, 54, 48, 36, 24, 12 PP**

Cette dotation est attribuée pour l'ensemble de l'équipe qu'elle soit composée de 4, 5, ou 6 joueurs. Ces PP ne sont pas cessibles entre partenaires de la même équipe mais répartis de façon équitable.

### PATTON B :

Pourront s'inscrire des équipes open d'indice ≤ à 232 Les joueurs inscrits concourront pour une dotation supplémentaire de PP et PE attribuée par le comité. La répartition de ces PP et PE se fera de la façon suivante :

Les 3 premières équipes recevront une dotation en PP :

**42, 30, 18 PP**

Ces dotations sont attribuées aux équipes qu'elle soit de 4, 5, ou 6 joueurs.

Ces PP ne sont pas cessibles entre partenaires de la même équipe, mais répartis de façon équitable. Il n'y a pas de bonus de PE pour les PP comité Les 10 premières équipes au classement recevront une dotation supplémentaire de PE attribuée par le comité sera répartie de la façon suivante :

**6000 ,5400, 5000 ,4600, 4200, 3800, 3400, 3000, 2600, 2000 PE**

## TOURNOI PAR PAIRES

Pourront s'inscrire les paires d'indice  $\leq$  à 84

Les joueurs de deuxième série trèfle seront acceptés s'ils jouent avec un joueur classé en 3<sup>ème</sup> série promotion maximum

Il est possible de jouer soit les 2 jours, soit le samedi soit le dimanche (bien le préciser sur la feuille d'inscription)

Les 7 premières paires au classement de chaque journée (samedi ou dimanche) concourront pour une dotation supplémentaire de PE attribuée par le comité répartis de la façon suivante :

**4200,3600,3000,2400,1800,1200,600 PE**

Un bonus de PE sera attribué aux 4 premières paires du classement cumulé ayant joué dans la même composition les 2 jours de la façon suivante :

**2200,1800,1400,800 PE**

Composition des équipes :

Seuls les joueurs licenciés dans le comité pourront bénéficier des bonus de PP et de PE attribués par le comité.

Une équipe peut jouer avec un (et un seul) joueur licencié dans un autre comité à condition d'être au moins 5 dans l'équipe et la dotation sera calculée sur l'ensemble de l'équipe. Les PP non distribués seront reportés sur les équipes suivantes.

Le comité validera les inscriptions.

Dans chaque tournoi on jouera le samedi à 14h, le samedi soir le comité offre gracieusement un repas dansant aux licenciés du comité participant à l'épreuve. Le dimanche matin, on jouera dans les Pattons et un déjeuner sera offert par le comité ainsi qu'un lunch après le jeu de l'après-midi avec la proclamation des résultats et la distribution d'un lot offert aux joueurs.

## **ATTENTION**

Les droits d'engagements sont fixés à 55€ par joueur. Il est OBLIGATOIRE de marquer sur la feuille d'inscription, les N° de licence des joueurs, l'indice de l'équipe ou de la paire (somme des 4 meilleurs pour les équipes), le nombre de repas du samedi et du dimanche pris par les joueurs. Cette feuille est disponible sur le site du comité et dans les clubs.

**Cette feuille avec le chèque correspondant est à envoyer à Françoise Chalet avant le samedi 15 juin 2019.**

Les repas ne sont pas compris dans le prix d'inscription, ils sont offerts par le comité et seraient facturés par le traiteur si nous en commandions un trop grand nombre.

Pour des équipes où figurent soit des accompagnants soit des joueurs non licenciés dans le comité, ces repas seront facturés à l'équipe (25€ le repas) .

Thierry BEINEIX  
Président du comité